







5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Platten Isabelle ;Vrins Frédéric ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>L'objectif du cours est de discuter les transformations de l'approche financière conventionnelle nécessaires au développement durable de l'économie. Différents thèmes seront abordés, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre réglementaire de l'UE (EU taxonomy, climate benchmark disclosure, MIFID, CSRD,...) • L'écosystème ESG (SIF, initiatives, régulation, reporting, agences de notation, ...) • La construction des indices/scores ESG et le marché de l'investissement ESG et le reporting non financier des entreprises • La problématique énergétique et la transition vers le net zéro ; le rôle de la tarification carbone : taxe, marché, compensation • L'investissement durable, le pricing des externalités et la transformation des modes de production • Le financement de la transition (Green Bonds, Sustainable Bonds, Sustainability linked bonds : typologie, performance, risk premium)
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel de compétences des programmes de master de la LSM, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir en acteur socialement responsable (1.3) • Maîtriser des savoirs (2.2 + 2.3 + 2.4) • Appliquer une démarche scientifique (3.1+3.2+3.3+3.5) • Innover et entreprendre (4.4) <p>¹ A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer les acteurs, les initiatives, les réglementations liées à la finance durable ; • Expliquer la construction des indicateurs ESG et analyser le reporting non-financier ; • Résumer les principaux savoirs sur le changement climatique et les émissions des GES ; • Expliquer les principes de la tarification du carbone, le fonctionnement des marchés et la taxe carbone ; • Analyser des cas d'investissements durables, de transformation des modes de production, d'intégration des externalités et de compensation ; • Analyser les moyens de financement de la transition (green bonds, social bonds, sustainability-linked bonds : typologie, performance, prime de risque)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Examen final écrit (durant la session d'examen)
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral • Lectures et discussions • Etudes de cas
Contenu	<p>Introduction</p> <p>Antagonisme entre besoins réels pour la transition et la rentabilité des investissements nécessaires</p> <p>Endettement public</p> <p>Partie 1 : Problématique énergétique et transition vers le net 0</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aspects réglementaires 2. Bilan carbone des entreprises 3. Pricing des externalités 4. Marché du carbone : quotas vs taxes <p>Partie 2 : Financement de la transition</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. EU taxonomy 2. Acteurs (agence de rating, asset managers, banques, investisseurs, assureurs) 3. ESG scoring & rating systems (prise en compte dans l'investissement) 4. Financial instruments (green bonds, greeniums, etc)

	5. Risk management (risque de taux) & securitization
Ressources en ligne	Moodle
Autres infos	<p>Remarque importante sur le plagiat et l'utilisation de l'IA générative</p> <p><i>En soumettant un travail pour évaluation, vous affirmez que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>celui-ci reflète fidèlement les faits et pour ce faire, vous devez les avoir vérifiés, surtout s'ils proviennent de ressources d'IA générative ;</i> • <i>toutes vos sources qui vont au-delà de la connaissance commune sont dûment attribuées. La connaissance commune est ce qu'un lecteur averti peut évaluer sans avoir besoin de confirmation d'une source distincte ;</i> • <i>vous avez respecté toutes les exigences spécifiques du travail qui vous a été confié, en particulier les exigences de transparence et de documentation du processus, ou vous avez expliqué lorsque cela n'était pas possible.</i> <p><i>Si l'une de ces affirmations n'est pas vraie, que ce soit intentionnellement ou par négligence, vous avez violé votre engagement envers la vérité et éventuellement d'autres aspects de l'intégrité académique. Cela constitue une faute académique.</i></p>
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [60] en sciences de gestion	GESM2M1	5		
Master [120] en gestion de l'entreprise	GENT2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGE2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGM2M	5		
Master [120] en sciences de gestion (en alternance)	GESA2M	5		